



Direction Générale et Juridique

COMMISSION RÉGIONALE DES RÈGLEMENTS ET DES MUTATIONS

Veille à la bonne application des Règlements de la Ligue par les assujettis notamment en matière de réserves et de réclamations lors d'une rencontre ou de difficultés liées à un changement de club (à l'exception des matières relevant de la compétence d'un autre organe) ;
Emet un avis sur les propositions de modifications des Statuts et Règlements.

COMMISSION RÉGIONALE DE MÉDIATION*

Objectif d'apaiser, de déminer et de résorber les situations complexes et/ou conflictuelles, nées ou à naître, entre des assujettis sans pour autant disposer d'un quelconque pouvoir décisionnel.

COMMISSION RÉGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts, relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité de Direction et de toutes autres élections organisées au sein de la Ligue.

COMMISSION RÉGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Contrôle la situation des clubs au regard du Statut de l'Arbitrage ; Vérifie en liaison avec la CRA et les CDA si les arbitres ont bien satisfait aux obligations permettant de couvrir leur club ; Statue sur le rattachement des arbitres à un club.

COMMISSION RÉGIONALE DE CONTRÔLE DES CLUBS

Contrôle et conseille les clubs relevant de sa compétence en ce qui concerne leur gestion administrative, financière et juridique.

COMMISSION RÉGIONALE CONVENTIONS D'OBJECTIFS

Gère le suivi et la répartition des conventions d'objectifs.

** Commission nouvellement créée*

Direction Sportive

COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS (Seniors, jeunes, féminines, foot diversifié, tournois et matches amicaux)

Chargée de l'organisation et de l'administration des championnats régionaux, des coupes Occitanie, des tours régionaux des coupes nationales ;
Examine en premier ressort les litiges relevant de l'organisation des épreuves relevant de sa compétence ;
Procède à l'autorisation des tournois et matches amicaux organisés sur son territoire.

COMMISSION RÉGIONALE TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Propose les classements des terrains et des éclairages et en assure le suivi.

COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

Recrute et forme les arbitres ; Assure leur désignation sur les rencontres, Juge en premier ressort les réserves dites "techniques".

COMMISSION RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉS

Recrute et forme les délégués ; Assure leur désignation sur les rencontres.

COMMISSION RÉGIONALE DE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Décline la politique de sécurité fédérale au niveau régional et promeut la sécurité sur toutes les rencontres par des entrevues avec les directions des clubs afin de proposer des solutions efficaces permettant de réduire les comportements répréhensibles sur et en dehors des terrains.

COMMISSION RÉGIONALE MÉDICALE

Assure la validation des dossiers médicaux des arbitres ; Gère les demandes de surclassement et de sousclassement.

COMMISSION RÉGIONALE DES ÉDUCATEURS ET ENTRAINEURS

Contrôle le respect des obligations des clubs vis-à-vis du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football ; Statue sur les demandes de dérogation prévues par les règlements en la matière.

COMMISSION RÉGIONALE DE LABELLISATION

Centralise les documents justificatifs des dossiers de candidature et examine le respect des critères des Label puis donne un avis sur le respect desdits critères par les clubs candidats au Comité de Direction de la Ligue.

COMMISSION RÉGIONALE DU DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Accompagne les clubs dans la mise en place des nouvelles pratiques : fitfoot, golfoot, futnet, foot en marchant, e-foot, etc.

COMMISSION RÉGIONALE DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Développe et accompagne la pratique de football en milieu scolaire.

Direction du Développement et de la Ressource aux clubs

COMMISSION RÉGIONALE F.A.F.A. et A.N.S.

Suivi des dossiers et répartition de l'enveloppe F.A.F.A. ;
Gère, sur l'ensemble du territoire, la campagne de subvention A.N.S. de l'ensemble des Projets Sportifs Fédéraux. Elle est chargée de contrôler et de donner un avis sur les actions déposées dans le projet de la Ligue et celles présentés par les Districts ;
Examine, contrôle et attribue les subventions de financement sur les actions déposées dans les projets présentés par l'ensemble des clubs, en tenant compte de plusieurs critères, tout en respectant le montant de l'enveloppe financière qui est fixée par la Fédération (LFA).

COMMISSION RÉGIONALE DE FÉMINISATION

Promeut et développe le recrutement des dirigeantes, arbitres, déléguées, joueuses et éducatrices dans les instances et les clubs.

COMMISSION RÉGIONALE DU BÉNÉVOLAT*

Objectif de développer le recrutement, structuration, valorisation et la fidélisation des dirigeant(e)s.

COMMISSION RÉGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS*

Accomagne et assiste les clubs par la mise en œuvre de nouveaux services dans des domaines variés.

** Commissions nouvellement créées*